

L'ÉCHO DES MARAIS

Bulletin de l'antenne régionale RNOB - Centre Ouest Hainaut des Réserves Naturelles

*Le projet
Life
en action*

Michel Housen,
vice-président du comité
de gestion des marais
d'Harchies-Hensies-Pommeroeul

*Le pâturage
extensif*

Encart central détachable

Fiche-espèce : La gorgebleue à miroir blanc

Circuit de balade aux MARIONVILLE

Fiche-espèce : L'aesche printanière

Sommaire

Éditorial	3
Le projet Life en action	4 - 7
Acteurs de la nature	8 - 9
Le pâturage extensif	10 - 11
Quand nature et agriculture font bon ménage	12 - 13
Actualités	14
Programme d'activités	15

Encart central détachable

Fiche-espèce : La gorgebleue à miroir blanc	I
Circuit de balade aux Marionville	II
Fiche-espèce : L'aesche printanière, la reine de mai	IV

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Catherine Marneffe, Joëlle Huysecom, Pierre Anrys, Damien Bauwens, Michel Housen, Xavier Nachtergaele, Thierry Paternoster, Vincent Swinnen

Comité de lecture : Brigitte Vermaelen, Franck Hidvegi

Photos : Hubert Lehaen - J. Quiquampois
V. Swinnen - Ph. Jenard - J.-L. Gattoy
J. Cremers / M. Vogels - Ph. Goffart
Photo archives RNOB

Cartes : Vincent Swinnen

Dessin : Véronique Goossens

Conception graphique : Ex Nihilo



Photo : Vincent Swinnen

L'Écho des marais est le bulletin trimestriel de l'Antenne régionale Centre Ouest Hainaut (ARCOH) des *Réserves Naturelles RNOB*. L'ARCOH a pour objectif de faire la promotion des activités de gestion et de protection de la nature dans le centre et l'ouest du Hainaut. Neuf réserves naturelles RNOB sont situées sur son territoire. L'ARCOH est active dans le *Parc naturel des Plaines de l'Escaut*, le *Plan communal de développement de la Nature* de La Louvière, le *Plan communal de développement de la Nature* de Mons, le *Plan communal de développement rural* de Bernissart. L'ARCOH collabore également avec la section Tournaisis du *Cercle des naturalistes de Belgique* et avec *l'Hellébore* (section de Bon-Secours du *Cercle des naturalistes de Belgique*).

Dans le cadre du projet LIFE-Nature « Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine », deux des quatre numéros annuels de *L'Écho des marais* bénéficient du soutien de l'Union européenne et de la Région wallonne. Ces numéros 'spécial LIFE' sont destinés à apporter de l'information sur les activités et les acteurs du projet LIFE, ainsi que sur les richesses naturelles du bassin de la Haine.



Phragmite

CONTACTS

**Vincent SWINNEN
& Xavier NACHTERGAELE**
Réserves Naturelles RNOB
Place des Combattants, 27
7330 SAINT-GHISLAIN

Tél. / fax : 065/75 54 75
E-Mail : vincent.swinnen@rnob.be
E-Mail : xavier.nachtergaele@rnob.be

Jean-François GODEAU
Président de l'ARCOH
Rue des Grands Prés, 71
7000 MONS
Tél. : 065/34 82 41
E-Mail: jf.godeau@swing.be

Le printemps, quelle plus belle saison ?

Pourquoi ne pas prendre un peu l'air en visitant une des zones humides du bassin de la Haine ? Harchies, les Prés de Grand Rieu, les Marionville résonnent de chants d'oiseaux et la nature réanimée y fourmille de choses à découvrir !

Avec ce troisième numéro de l'Echo des Marais 'Spécial LIFE', vous sont présentés quelques-uns des premiers résultats de terrain du programme LIFE-Nature en cours. Bientôt à mi-parcours, nous ne sommes pas peu fiers des avancées déjà réalisées, que ce soit en termes d'étude, de protection de sites, de gestion de biotopes ou d'actions de sensibilisation.

Vous trouverez dans ces pages aussi quelques échos des collaborations qui se développent entre protecteurs de la nature et agriculteurs. Trois familles d'exploitants participent par leurs activités à la gestion de terrains faisant partie du complexe des marais d'Harchies. Des dizaines d'autres agriculteurs font déjà de même dans de nombreux sites protégés aux quatre coins de la Wallonie. Et ce n'est heureusement qu'un début !

Joëlle Huysecom
Réserves Naturelles RNOB



En couverture
Photo : © Hubert Lehaen
le grand butor

Le projet Life en action

Comme toute réalisation de cette ampleur, un projet Life nécessite une importante phase de démarrage. Comme nous le disions dans un précédent numéro, il ne s'agit pas de s'aventurer à l'aveuglette dans la gestion de plusieurs centaines d'hectares de zones humides.

Le suivi scientifique

Les actions entreprises font d'abord l'objet d'une réflexion approfondie s'appuyant sur des études scientifiques réalisées au Centre de Recherche de la Région wallonne, situé à Harchies, à savoir des analyses d'eau et des études sur la flore et la faune.

Les analyses d'eau ont ainsi permis de diagnostiquer une forte pollution des nappes phréatiques qui baignent le site des Prés de Grand Rieu à Hautrage. Quel impact sur le milieu cela peut-il avoir et quelles solutions y apporter ? Une étude de la croissance des roselières entamée en septembre dernier dans l'ensemble des sites semble ainsi mettre en évidence un impact négatif de cette pollution sur la croissance de la végétation.

Le lancement du projet a également été l'occasion d'effectuer un recensement précis des oiseaux fréquentant les marais. Localisés avec précision, les sites choisis par nos hôtes vont ainsi être protégés de manière préférentielle. Sur base des connaissances sur l'écologie des espèces (choix des habitats, des zones de nourrissage,...) il s'agit alors d'adapter nos modes de gestion des sites.

Durant la dernière saison de végétation, une carte de végétation des marais de Douvrain a été réalisée. Cette étape préalable à la réalisation du plan de gestion permet d'orienter la gestion des habitats de manière à conserver une diversité et une représentativité des milieux sur les sites. A long terme, elle permet également de suivre l'évolution des surfaces des roselières en fonction des actions entreprises.

Photo : V. Swinnen
réserves naturelle
des Préalles





Photo : J. Quiquampois
nouvel observatoire
au marais d'Hensies

Il est temps de se retrousser les manches...

Une fois les bases du projet solidement établies, les premières actions concrètes peuvent alors démarrer. Pour ce qui concerne les réalisations des *Réserves Naturelles RNOB*, elles ont d'abord pris la forme d'un entretien régulier des réserves accessibles au public. Dans ces sites, les sentiers de promenade ont été régulièrement fauchés ou dégagés de la végétation envahissante, les observatoires rafraîchis ou réparés, les dépôts clandestins de détritrus évacués. Pour contrer justement ces dépôts sauvages, deux barrières ont été installées fin 2002 aux différents accès de la réserve des Marionville. Celles-ci n'empêchent bien entendu en rien les promeneurs de découvrir le site (voir encart central). Dans le même ordre d'idées, la construction de deux nouveaux observatoires dans le marais d'Hensies a débuté en février. Pour éviter de perturber la nidification des oiseaux, ces travaux seront suspendus durant le printemps pour reprendre et se terminer à la fin de l'été. Une fois ces travaux terminés, des visites guidées automnales et hivernales y seront proposées par l'équipe du CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) d'Harchies.

La plus grande partie de l'effort de gestion de ce projet sera consacrée au déboisement des roselières. En effet, si on les laissait faire, les saules et autres arbustes envahissants auraient tôt fait de banaliser l'intérêt biologique des zones humides. Plus de 7 ha de roselières ont ainsi déjà été déboisés durant l'hiver 2002-2003 aux Prés de Grand Rieu. Ce ne fut pas une mince affaire pour les deux entreprises attelées à cette tâche, puisqu'elles durent souvent travailler dans l'eau jusqu'à la taille ou avancer telles des brises-glaces pour parvenir sur leur lieu de travail. Ces opérations, complétées par les gestions de nos bénévoles, seront poursuivies dès l'automne prochain aux Marionville, ainsi qu'aux marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Pour faciliter la gestion des eaux dans le complexe marécageux de Douvrain – Marionville, le Ministère de la Région wallonne a fait installer un moine à la sortie de l'étang de Douvrain. Cet ouvrage d'art servira non seulement à contrôler le niveau d'eau de l'étang, mais permettra également de gérer convenablement le plan d'eau des Marionville. En effet, il était auparavant impossible de baisser le niveau de ce dernier sans assécher complètement le marais de Douvrain.



Photo : V. Swinnen
placement d'une barrière
aux Marionville

**«La construction
de 2 nouveaux
observatoires a
débuté en février»**

» p.6

Le projet Life en action (suite)



Photos : V. Swinnen
travaux de déboisement
à Hautrage



«*Signe encourageant,
un grand butor
y a déjà été observé*»

Un réseau en construction

Dès le départ du projet, une bonne partie de notre temps de travail a également été consacré à l'acquisition de nouvelles parcelles de terrain. Cette action a rapidement porté ses fruits, puisque plus de 23 hectares (sur les 30 ha à acheter contractuellement par les *Reserves Naturelles RNOB*) étaient acquis ou sur le point de l'être fin 2002. Ces acquisitions portent essentiellement sur l'extension de réserves existantes (Prés de Grand Rieu et Marionville : plus 15 ha environ) et sur la création d'une nouvelle zone naturelle, la réserve des Prélles à Hensies. Cette réserve, actuellement déjà d'une superficie d'environ 8 ha, viendra compléter et renforcer le réseau des sites humides de la vallée de la Haine en servant notamment de zone relais à la faune. Signe encourageant, un grand butor y a déjà été observé lors de nos récentes prospections. En ce qui concerne les acquisitions par la Région wallonne, plusieurs dossiers sont en cours d'instruction pour une surface d'environ 10 ha notamment dans le périmètre de la ZHIB (Zone Humide d'Intérêt Biologique) d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Les procédures administratives sont cependant relativement lourdes dans ce type de matière.



Photo : V. Swinnen, travaux de déboisement à Hautrage

Le savoir-faire et le faire savoir...

Afin de vous tenir régulièrement informés de l'avancement du projet Life, il a été décidé, dès son démarrage, de consacrer spécifiquement à ce sujet deux numéros par an de l'Echo des Marais, trimestriel de l'antenne régionale Centre-ouest Hainaut des *Réserves Naturelles RNOB*. Le numéro que vous lisez actuellement est déjà le troisième de cette série.

Un toutes-boîtes d'information est également en préparation. Il sera distribué dans l'ensemble des communes reprises dans le périmètre du projet Life. Ce sera également l'occasion d'annoncer un événement particulier consacré à la découverte des zones humides de la vallée de la Haine. Mais nous vous en dirons plus lors de nos prochains numéros. Enfin, une page de présentation du projet est disponible sur Internet, à l'adresse suivante :

http://www.rnob.be/protection/roselieres_haine.shtml

Afin de pouvoir confronter nos méthodes de travail avec celles des pays voisins, une action consacrée aux échanges internationaux a été prévue dans notre programme. C'est ainsi que nous avons pu assez vite profiter de l'expérience des gestionnaires de sites naturels du nord de la France (Saint-Amand-les-Eaux et Condé-sur-Escaut), très proches et assez semblables à nos propres zones humides. Nous avons également été invités à présenter une communication sur notre projet lors d'un colloque international consacré au grand butor et organisé par la Ligue française pour la Protection des Oiseaux, près de Niort. Profitant de ce déplacement, nous avons aussi visité deux zones humides de Brenne, afin de découvrir les méthodes de gestion appliquées là-bas.

A suivre...

Catherine Marneffe, Damien Bauwens,
Vincent Swinnen



Photo : V. Swinnen, construction d'un moine au marais de Douvrain

Photo : J. Quiquampois



«*Deux amis m'ont emmené observer les oiseaux aux marais d'Harchies. Ce fut la révélation.*»

Michel Housen,

vice-président du comité de gestion des marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul

Même si le travail de Michel Housen n'a aucun lien direct avec la conservation de la nature (il est fonctionnaire), le nombre d'heures et les calories qu'il y dépense depuis des années font de lui pratiquement un professionnel dans ce domaine. Michel est en effet actif depuis 1986 au sein des marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Michel, comment et depuis quand t'intéresses-tu à la nature et à sa protection en particulier ?

J'y suis venu sur le tard, en 1983 (j'avais 35 ans). Jusqu'alors, j'aimais la nature en consommateur. J'aimais m'y promener pour me détendre, mais sans réellement y prêter attention. Fin du mois d'août de cette année-là, deux amis m'ont emmené observer les oiseaux aux marais d'Harchies (je ne savais même pas que ça existait). Ce fut la révélation. Le lendemain, ou presque, j'achetais une paire de jumelles et un guide d'identification.

Deux ans plus tard, j'avais envie de faire autre chose qu'observer. Et quand une section locale des RNOB s'est créée au Roelux, j'en ai immédiatement fait partie. C'est ainsi que j'ai participé à la création de la réserve naturelle de Thieu et à de nombreuses foires et expositions pour y faire connaître notre action et récolter des fonds.

Comment es-tu arrivé aux marais d'Harchies, puis au sein de son comité de gestion ?

En 1986, les RNOB ont eu la possibilité d'acheter les marais d'Hensies, contigus des marais d'Harchies, et que j'avais déjà explorés un peu. Les membres du groupe m'ont dit : "Tu es celui d'entre nous qui les connaît le mieux et c'est toi qui habites le plus près (Mons) : le comité de gestion est fait pour toi !". Après une assez longue hésitation (la responsabilité sur 165 ha de biotopes tellement différents, quand on n'a que 3 ans d'expérience en la matière et aucune

formation scientifique, ça fait peur !), j'ai fini par accepter.

Heureusement, j'ai tout de suite pu compter sur l'aide efficace du Centre de Recherches Biologiques d'Harchies, créé quelques années plus tôt par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, alors gestionnaire des marais d'Harchies et Pommeroeul voisins. Quand, en 1988, l'Institut et les RNOB ont créé un comité de gestion commun, j'en ai assez logiquement fait partie.

Suite à la régionalisation, c'est aujourd'hui avec la Région wallonne que les RNOB collaborent pour une gestion intégrée de l'ensemble du site par le biais d'un nouveau comité de gestion mixte (3 RW + 3 RNOB).

Michel, tu représentes actuellement les Réserves Naturelles RNOB, en tant que vice-président, au sein du comité de gestion des marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. En quoi consiste exactement cette tâche ?

C'est assez vaste, puisque tout ce qui concerne le site relève du comité de gestion. Il s'agit bien sûr de définir le type de gestion proprement dite, c'est à dire suivre l'évolution du site et, en fonction de celle-ci, mettre en œuvre tout ce qui est possible pour assurer le gîte, le couvert et la tranquillité de toutes les espèces végétales et animales qui y vivent.

Cela implique des contacts et des concertations avec tous les voisins, qu'ils soient privés (agriculteurs, riverains, chas-

La gorgebleue à miroir blanc



Photo : Ph. Jenard

Perchée bien en vue au sommet d'un bosquet de saules ou d'un roseau, une gorgebleue à miroir blanc entonne un chant sonore, comme pour signaler à tous son grand retour ...

Photo : Ph. Jenard



C'est à la mi-mars que la gorgebleue effectue son retour de migration pour venir s'installer, comme chaque année, dans nos marais des vallées de la Haine et de l'Escaut.

D'une manière générale, la gorgebleue à miroir blanc fréquente les lieux humides, les zones de marais parsemés de buissons qu'elle utilise comme postes de chant, et les fossés vaseux où elle cherchera sa nourriture. C'est presque toujours au sol que notre passereau au plastron bleu vient se nourrir. De délicieux invertébrés forment l'essentiel de son alimentation : vers, tipules, chenilles par exemple, et à l'occasion s'y ajoutent de petites grenouilles.

Après une période de chant plutôt intense durant laquelle notre mâle est actif dès l'aube, le nid est construit par la femelle, par terre ou à faible hauteur, sous des herbes retombantes, dans des cavités situées sous des racines, dans des branches basses ou encore dans le creux d'une berge ou d'un talus, mais presque toujours à proximité de l'eau.

Ce nid se compose d'herbes sèches entrelacées, de mousses et de racines, le tout disposé sur un tapis de brindilles ou de feuilles mortes. L'intérieur sera garni de brins très fins, de poils et de plumes.

Une première ponte de 5 ou 6 œufs aura lieu fin avril. La couvaison, assurée par la femelle seule, durera 13 à 14 jours. Les jeunes restent au nid une quinzaine de jours; ils se dispersent ensuite dans la végétation avant de pouvoir enfin s'envoler.

Après un regain d'activité vocale, une deuxième ponte (4 ou 5 œufs) est fréquente à la fin du mois de mai, dans un nouveau nid. Les jeunes de cette deuxième couvée s'envoleront au début du mois de juillet.



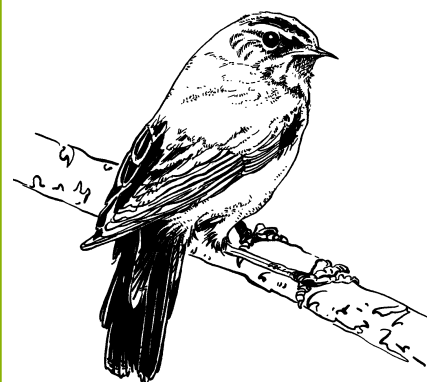
Photo : Ph. Jenard

La migration recommence tôt pour nos gorgebleues, puisque c'est dès la fin du mois d'août qu'elles reprennent la route vers le Sud.

Voyageant seules et de nuit, certaines s'arrêteront en Espagne et au Portugal pour passer la mauvaise saison; d'autres continuent le voyage pour atteindre l'Afrique tropicale, où leurs quartiers d'hiver s'étendent du Sénégal à la Somalie.

Xavier Nachtergaele

Carte d'identité



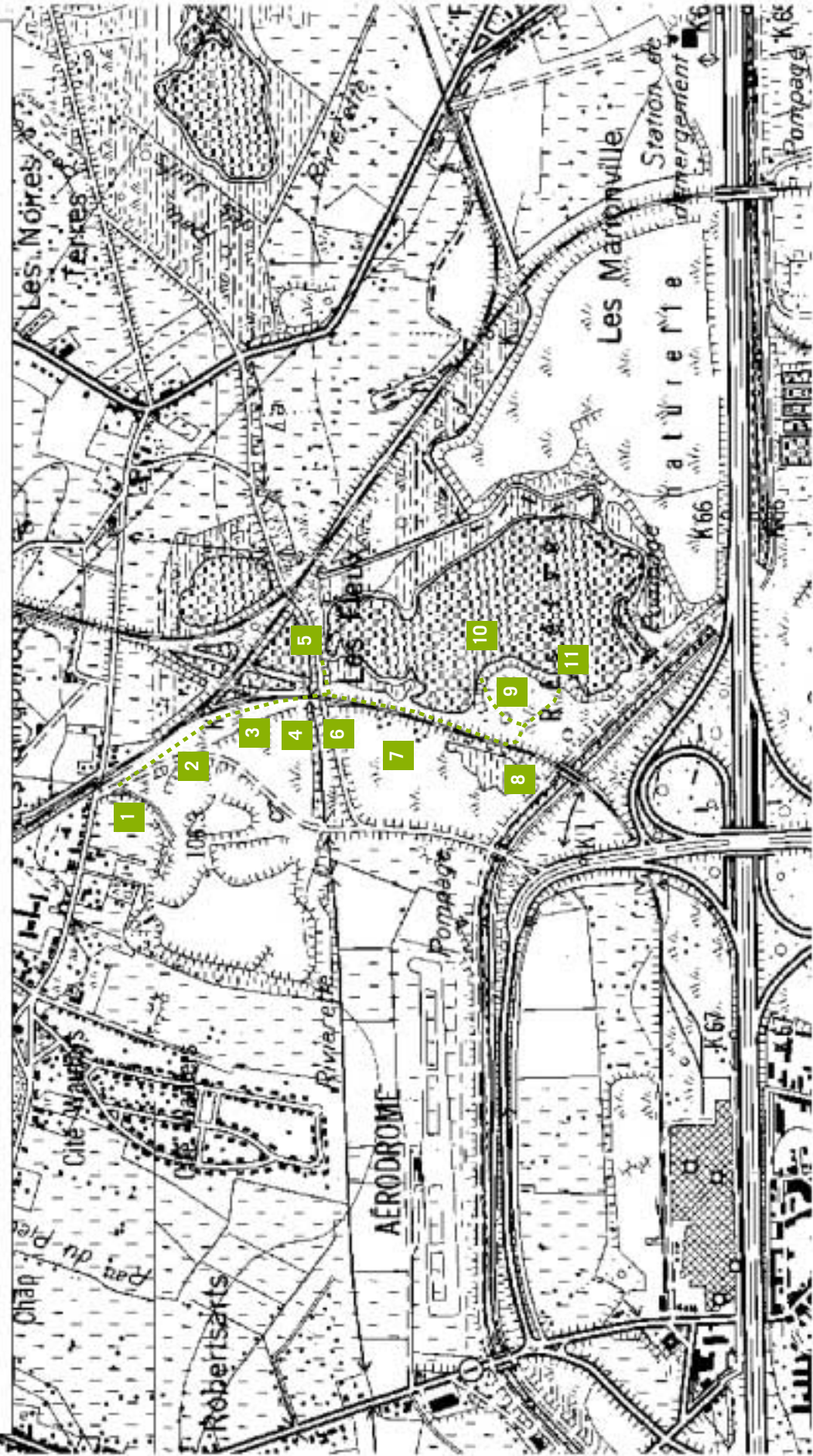
L'allure, la taille et la silhouette sont celles du rouge-gorge. Le dessus est gris-brun sombre, le sourcil blanc crème.

Le mâle arbore une gorge d'un bleu intense, bordée sur la poitrine de noir, de blanc, puis de roux et éclaircie par une tache blanche, le "miroir". Le reste du dessous est blanc, teinté de crème aux flancs et aux sous-caudales, de roussâtre sous les ailes, les rémiges (grandes plumes de l'aile) gris-brun. La queue rousse s'achève par un large bandeau brun. Les pattes sont noires à brun-noir, le bec noirâtre et l'iris brun foncé.

La femelle a le menton et la gorge blancs, encadrés de moustaches noires et d'une bandepectorale noire, souvent avec quelques plumes bleues. Les pattes sont gris-jaunâtre.

Circuit de balade aux Marionville

IGN 45/2, 45/6 - Echelle 1/10,000



Circuit de balade

CIRCUIT DE BALADE AUX MARIONVILLE

Circuit balisé : 2,5 km (aller-retour)
Chemins de bonne qualité
Durée : 1h30 / 2h00

Ce circuit débute près du passage à niveau de la rue Lhoir/rue du Maréchal, à Tertre. Un terre-plein (1) permet d'y garer quelques véhicules. Un panneau d'accueil (placé devant un buisson de saule) signale l'entrée de la réserve.

Empruntez un chemin barré par une barrière métallique. Au début (2), le parcours est tracé entre une voie ferrée et un ancien terril de schiste houiller, récemment arasé. Les bords de ce chemin sont particulièrement fleuris. Sur le terril, vous pourrez observer pipits farlouses et alouettes des champs. Le faucon crécerelle est souvent vu effectuant son vol « du saint-Esprit ». Plus loin (3), le chemin s'enfonce entre des massifs de genêts à balais. Peu après (4), vous franchissez une petite rivière, la « Rivière ». Sur la gauche, vous pourrez observer un ancien pont de chemin de fer, aujourd'hui partiellement sous eau à la suite des effondrements de terrains qui sont à l'origine de l'apparition des marais constituant la réserve naturelle. Juste après, tournez à gauche : vous pourrez approcher une belle roseière (5) où, au printemps, il est possible d'observer la

gorgebleue, le bruant des roseaux ou la rousserolle effarvate. Le chemin est ensuite barré par une porte, revenez sur vos pas et poursuivez votre route (6) à gauche.

Le chemin se déroule entre des taillis et des fourrés parfois épais, qui ménagent seulement quelques vues vers le marais (7). Ce parcours est toujours très riche en petits passereaux. En hiver, vous pourrez y observer des bandes de mésanges, souvent accompagnées de roitelets. Le bouvreuil pivoine est fréquent, de même que les pics épeiche et vert. Au printemps et en été, les quatre espèces de fauvettes (fauvette à tête noire, des jardins, grisette et babillard) peuvent être entendues, de même que le rossignol. L'extrémité du chemin est barrée par une barrière métallique : juste avant (8), prenez un étroit sentier sur votre gauche. Peu après (9), ce sentier se sépare en deux branches. Le sentier de gauche conduit à un petit observatoire (10) qui permet souvent, pour autant qu'on y accède discrètement, d'observer de très près de nombreuses espèces d'oiseaux : anatides, hérons, cormorans, et lorsqu'il y a des

vasières, des limicoles. Le sentier de droite conduit à un plus grand observatoire (11) placé juste au bord de l'eau : il offre une vue d'ensemble sur le plan d'eau principal, mais les oiseaux sont souvent fort éloignés. Leur observation nécessite une longue-vue ou des jumelles plus puissantes. Toutes les espèces des plans d'eau peuvent y être observées.

Le retour s'effectue par le même chemin qu'à l'aller.

Pierre Anrys

grand cormoran



faucon crécerelle



bouvreuil pivoine



mésange bleue



pic épeiche



L'aeschne printanière, la reine de mai



Photo : Ph. Goffart « l'aeschna printanière »

Filles de l'air, demoiselles, amies des pêcheurs...Que de jolies formulations pour ces insectes élégants des zones humides que sont les libellules. Faisons connaissance avec l'une d'elles, l'aeschna printanière (*Brachytron pratense*) qui s'envole précocement dès les premiers jours de mai et ouvre le bal des émergences ⁽¹⁾.

Redoutables carnassiers

De l'ordre des Odonates (Odonata), présentes dès le Carbonifère, les libellules sont un chef-d'œuvre de l'évolution. Ces insectes vifs, majestueux et colorés sont unanimement, appréciés des enfants aux scientifiques érudits. Ce sont cependant de redoutables carnassiers aussi bien sous l'eau (à l'état de larve) qu'hors de l'eau (au stade adulte). Les adultes sont nettement plus jolis que les larves. D'ailleurs ne dit-on pas que les libellules en quittant leur état larvaire se font belles pour se reproduire...et puis mourir ? L'essentiel de sa vie, elle la passera dans l'eau sous une forme bien moins attrayante que l'insecte ailé que nous connaissons tous. Elle

est alors une redoutable prédatrice. Demandez aux têtards, aux insectes aquatiques et aux jeunes poissons.

Habitat

L'aeschna printanière apprécie les grands étangs de plaine riches en matières organiques, avec des ceintures de végétation bien développées en roseaux, scirpes et carex. Des zones à végétation plus basse sont essentielles pour les émergences. Dans les hydrophytes, c'est-à-dire des plantes inondées temporairement, se tiennent préférentiellement les larves.

Mœurs

L'espèce émerge fin avril, début mai. La période de vol est courte et si le temps est froid et pluvieux, elle passe totalement inaperçue. Les larves ont une évolution lente sur plusieurs années. A Harchies, l'aeschna printanière vole lentement en bord de roselière, quelquefois aussi en rase-mottes. En cas de menace, elle se réfugie dans les roseaux. Les mâles sont les plus visibles, à la recherche des femelles aptes à pondre. Les couples forment des tandems en vol. Les œufs sont ensuite déposés dans les hydrophytes généralement en décomposition.

Thierry Paternoster

Protection

L'aeschna printanière est protégée depuis 2001 en Wallonie, au même titre qu'une vingtaine de ses congénères, par le décret Natura 2000. L'espèce est menacée d'extinction en Belgique. Elle fait d'ailleurs l'objet d'une surveillance accrue de la part des spécialistes belges des Odonates (espèce prioritaire). En Wallonie, elle était présumée disparue jusqu'à sa redécouverte en 1996 au marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Elle est aussi présente en Lorraine belge et près de Huy. Dans la vallée de la Haine, elle a aussi été observée récemment à la réserve naturelle domaniale des étangs de Strépy.

Carte d'identité

Brachytron pratense est une libellule de grande taille : 6 cm de long pour 8 cm d'envergure. Elle possède une pilosité dense. Le thorax est jaunâtre, l'abdomen est noir et bleu chez le mâle tandis qu'il est vert/brun chez la femelle. Il ne faut cependant pas confondre *Brachytron pratense* avec sa sœur jumelle *Aeschna mixta*, l'aeschna mixte, au thorax brun. Cette dernière est plus commune et charme nos étangs en été et non au printemps.

(1) : transformation de la larve aquatique en adulte ailé.



Photo : V. Swinnen
gestion à Hensies



Photo : Ph. Jenard



Photo : Ph. Jenard

seurs,...) ou publics (communes, CPAS, Division de l'Eau de la RW, wateringue,...). Il faut également veiller à ce que le public puisse découvrir le site dans de bonnes conditions, mais sans perturber la faune ni la flore.

En résumé, on pourrait dire qu'il s'agit de concilier les intérêts légitimes de toutes les personnes qui gravitent autour des marais avec une protection maximale de ses "habitants". Ce qui n'est pas toujours de tout repos.

Enfin, je m'occupe également de l'organisation des journées de gestion réalisées par des bénévoles. Huit fois par an, hors période de nidification, des personnes de tous âges et de tous horizons socio-professionnels viennent consacrer leur matinée du samedi à s'aérer et se défouler pour le bénéfice des plantes et des petits oiseaux. Le plus souvent, le but du jeu est d'éviter que les marais ne se transforment inexorablement en forêt. Pour cela, on coupe des arbres, principalement dans les endroits difficilement accessibles aux machines de la Division Nature et Forêts de la Région wallonne ou d'autres entrepreneurs.

Qu'est-ce qui t'attire le plus dans ces activités ?

J'ai l'impression d'y faire quelque chose de concret pour que nos petits-enfants, et tous leurs descendants aient aussi la possibilité de s'émerveiller devant une gorgebleue, un martin-pêcheur, un balbuzard ou un grand

butor dans la nature et en liberté, plutôt que dans un zoo comme à Paradisio ou à la télévision.

Ensuite, c'est plus gai de travailler en plein air que dans un bureau et l'ambiance des chantiers de gestion est toujours agréable (y compris la 3ème mi-temps, bien méritée, en face d'un bon verre).

Outre ce comité, tu occupes également d'autres rôles au sein des Réserves Naturelles.

Actuellement, ça se résume essentiellement à participer, quand ma vie familiale le permet, aux gestions organisées dans les autres réserves de la vallée de la Haine, de Thieu à la nouvelle réserve des Préeles à Hensies. C'est vrai qu'il y a quelques années je m'occupais également des activités de l'ARCOH, et notamment du souper de la réserve de Thieu. Mais depuis que le président du comité de gestion a été appelé au cabinet ministériel pour le dossier Natura 2000, j'avoue que j'ai nettement moins de temps à consacrer à d'autres activités de l'ARCOH.

Vincent Swinnen

Le pâturage extensif



Photo : J. Quiquampoix, le taureau Galloway

«Depuis quelques années, trois vaches Galloways arpentent également une ancienne peupleraie mise à blanc dans le site d'Hensies.»

Les grands herbivores sont devenus des acteurs essentiels pour la gestion des zones humides. Le pâturage extensif est en effet un moyen écologique et économique de gérer les milieux ouverts et les espèces qui y sont inféodées.

Jadis, la grande diversité biologique des zones humides, notamment en plantes à fleurs, était due à un maillon fondamental de l'écosystème : les grands herbivores sauvages -aurochs, tarpans, élans, bisons d'Europe,...-. L'être humain, responsable de leur disparition, doit aujourd'hui compenser leur absence et imiter l'effet des anciennes pratiques culturelles sur les formations herbacées basses afin d'éviter une évolution spontanée vers le boisement. Les gestionnaires de réserves naturelles font donc appel à différentes techniques de gestion comme le pâturage ou le fauchage (voir Echo des marais n° 41).

Si le fauchage est une technique de gestion efficace pour gérer de tels milieux, voilà que le pâturage extensif retrouve ses lettres de noblesse, grâce notamment à des herbivores sélectionnés pour leurs caractéristiques rustiques.

L'herbivore : un jardinier qui s'ignore ?

Par définition, le pâturage extensif préconise l'utilisation d'une très faible charge de bétail (peu d'animaux par hectare de terrain par hectare de terrain pâturé) ce qui fait apparaître une mosaïque de zones différentes : de la zone rase surpâturée permettant la survie d'espèces de pleine lumière de petite taille à la zone de refus constituée de végétaux non consommés servant de refuge à une faune spécifique (oiseaux, petits mammifères, insectes, araignées,...). Par ailleurs, de par ses déplacements, l'animal permet la dissémination des graines et provoque un tassement du sol qui est favorable à certaines espèces inféodées aux milieux humides.

Du choix de l'herbivore dépendra le résultat du pâturage. Très sélectif, les moutons provoquent l'alternance de zones extrêmement rases et d'autres plus embroussaillées tandis que les bovins, moins sélectifs dans le choix de leur nourriture, génèrent moins de refus. Le pâturage des chevaux se situe quant à lui à mi-chemin entre celui des moutons et des bovins.

Pour en savoir plus

Lecomte, T., Le Neveu, C., Nicaise, L. et Valot, E. 1995. Gestion écologique par le pâturage : l'expérience des réserves naturelles., 77 p.

Lecomte, T. et Le Neveu C. 1990. Gestion des zones humides et pastoralisme. Ministère de l'environnement. L'Atelier technique des Espaces naturels, 107 p.

Delescaille, L.-M., 2000. Considérations sur la gestion conservatoire des écosystèmes prairiaux dans les réserves naturelles. Parcs et Réserves, Volume 55 n° 2, p. 2-10.

Huysecom, J., Palmaerts, N. et Percsy, C. 1999. Pâturage extensif et rusticité. Revue de l'asbl Réserves Naturelles RNOB, n° 4, p. 12-25.

Photo : J. Cremers / M. Vogels, poneys Fjord

Photo : archives RNOB, mouton Mergelland



Photo : V. Swinnen, la prairie à Galloways



Photo : V. Swinnen, un abri réhabilité



Photo : J.-L. Gattoye, vache Highland

Les modes de gestion par pâturage

La pratique du pâturage peut se faire de façon permanente ou temporaire. Le pâturage continu consiste à garder les animaux toute l'année sur le même site avec une charge ne dépassant pas 2 à 5 animaux pour 10 hectares de prairies. Cette méthode permet une lutte efficace contre le boisement grâce à la consommation hivernale de l'écorce et des jeunes tiges de ligneux. Les animaux choisis doivent être adaptés aux milieux humides et suffisamment rustiques pour supporter les conditions climatiques rudes et afin de limiter les soins nécessaires (pas d'apport de nourriture complémentaire, mise bas naturelle,...).

Dans le cas du pâturage temporaire, les animaux séjournent sur les parcelles quelques semaines à quelques mois. La date de mise en pâturage dépend des contraintes écologiques, à savoir la fructification végétale et la nidification de l'avifaune. Contrairement au pâturage continu, le pâturage temporaire peut être effectué par des animaux de races améliorées.

Pâturage dans la vallée de la Haine

Dans les réserves de la vallée de la Haine, le pâturage temporaire est depuis longtemps utilisé. Il est pris en charge par un agriculteur local qui passe avec le comité de gestion un contrat d'entreprise précisant la charge d'animaux à l'hectare, la période de séjour et l'interdiction d'utiliser des vermifuges.

Depuis quelques années, trois vaches Galloways arpentent également une ancienne peupleraie mise à blanc dans le site d'Hensies. Rustiques, peu sélectifs dans leur alimentation, ces bovins à l'épaisse toison noire, originaires d'Ecosse, contrôlent, par un pâturage continu, l'envahissement des saules et le recrû des peupliers contribuant ainsi au maintien de la diversité de ce milieu.

Catherine Marneffe

Quand nature et agriculture font bon ménage

Pierre Dubois gère, avec ses parents, une exploitation d'environ 80 ha répartis autour de la ferme familiale à Bernissart. Située sur des terrains sablonneux ou humides, la région est consacrée principalement au pâturage, ainsi qu'à quelques cultures fourragères. Les céréales ou les betteraves, par exemple, n'y donneraient que de très faibles rendements.



Photo : V. Swinnen
Pierre Dubois à Hensies



Photo : V. Swinnen
la ferme de la famille Dubois

Depuis le début des années 70, leurs terrains jouxtent ceux de la zone humide des marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. La famille Dubois ainsi que celle de M. Slabbinck, installée pratiquement au cœur des marais, a donc tout naturellement été contactée pour participer à la gestion du site par le pâturage de bovins (voir P. 10). Depuis plus de 10 ans, les Dubois gèrent ainsi de façon extensive environ 20 ha de prairies qui sont pâturées par des traditionnelles vaches Holstein. Cette gestion se réalise via un contrat de gestion conclu avec le Ministère de la Région wallonne, propriétaire des terrains. Ce contrat, assez particulier dans le monde de l'agriculture, met les parcelles gratuitement à l'usage de l'agriculteur, moyennant bien entendu l'acceptation de certaines conditions favorables à l'intérêt biologique du site. Il s'agit notamment du respect des dates de mise en pâture, d'un faible nombre de bêtes par hectare, de l'absence d'engrais et de produits phytosanitaires, d'un usage limité des vermifuges,.... Deux hectares de prairies de fauche sont également gérés sous le même type de contrat, en respectant des contraintes propres à la fauche.

Depuis quatre ans environ, un nouvel aspect est venu s'ajouter à cette gestion. Plusieurs hectares de prairies marécageuses ont été déboisés en bordure d'une vaste roselière du marais d'Hensies. Afin d'éviter le reboisement naturel de la parcelle, un pâturage extensif a été décidé. Vu l'impossibilité d'utiliser du bétail classique dans ce type de milieu très humide, les

Réserves Naturelles RNOB ont mis à disposition de M. Dubois deux vaches et un taureau de race Galloway. La pression de pâturage est très faible, car ces trois bêtes disposent de 7 ha de terrains où elles stationnent toute l'année. Cette race rustique se distingue clairement du bétail traditionnel. Outre ses caractéristiques physiques particulières (longs poils, membres assez courts,...), leur comportement témoigne également de leur rusticité, nous confirme Pierre Dubois. "Elles supportent particulièrement bien le froid et l'humidité, sans aucune maladie pour l'instant. Et lorsqu'elles occupent l'abri mis à leur disposition, c'est plutôt pour se protéger du soleil que des intempéries."

Après avoir consommé toutes sortes d'herbes et de plantes, du printemps à l'automne, elles se rabattent en hiver sur ce qui reste à leur disposition, c'est-à-dire principalement les branches et les écorces des espèces ligneuses. Pierre leur rend visite tous les 15 jours au maximum car si elles ne voyaient personne durant de longues périodes, ces vaches risqueraient de retourner progressivement à l'état sauvage. Le but recherché semble complètement atteint car la repousse des arbres et arbustes est à présent contrôlée par les Galloways.

Entrée un peu par un concours de circonstances dans la gestion des milieux naturels par le pâturage, la famille Dubois a vu progressivement des mesures agro-environnementales venir s'ajouter aux contrats particuliers de gestion. Dans différentes parties

«*Depuis plus de 10 ans, les Dubois gèrent ainsi de façon extensive environ 20 ha de prairies qui sont pâturées par des traditionnelles vaches Holstein.*»



Photo : V. Swinnen
le gîte rural de M. Slabbinck

de leur exploitation, ce sont maintenant des mesures de couverture du sol en hiver, de tournières enherbées en bordure de champs ou encore de fauchage tardif qui sont entrées en vigueur depuis quelques années. Toutes ces actions mises ensemble permettent de garantir la rentabilité de l'exploitation, tout en améliorant la prise en compte de l'environnement. Ces avantages financiers, contrats de gestion ou primes agri-environnementales, viennent en quelque sorte compenser les manques à gagner dus à l'extensification de l'agriculture sur toutes ces parcelles.



Photo : V. Swinnen
tournière de conservation

“De toute façon, il s'agit là d'un bon compromis sur ce type de terrain, naturellement peu productif, qui demanderait autrement de très lourds investissements pour être rentabilisé. Et, comme tout le monde le sait, l'avenir de l'agriculture n'étant pas tout rose pour l'instant... ” , pourquoi ne pas concilier agriculture et protection de la nature ?



Photo : V. Swinnen
les deux vaches Galloways d'Hensies

Vincent Swinnen

Photo : V. Swinnen
vente directe
chez les Dubois

Pour ce numéro printanier, cette rubrique sera consacrée presque exclusivement aux nombreuses activités de découverte organisées dans la vallée de la Haine.

La Nature en fête

Cette année, la "Nature en fête" aura lieu le week-end du 24 et 25 mai. De nombreuses activités seront organisées sur l'ensemble de la Wallonie et de Bruxelles. Plusieurs associations se joindront pour l'occasion aux Réserves Naturelles RNOB pour vous faire découvrir les joies et les richesses de notre nature. Dans la vallée de la Haine, le CRIE d'Harchies proposera des activités très variées, réparties sur l'ensemble du week-end. La réserve naturelle des Prés du Village (Hyon) proposera plusieurs visites guidées du site le dimanche 25 mai. N'hésitez pas à contacter les joyeux organisateurs pour plus d'informations (CRIE d'Harchies : 069/58.11.72 ; Jean-François Godeau 065/34.82.41).

Pour obtenir le programme complet de ce week-end, contactez le 02-245.55.00 ou visitez notre site internet www.rnob.be.



Photo : V. Swinnen
réserve naturelle des Prés du Village

Quoi de neuf dans la vallée de la Haine ?

Echo du CRIE

Ce printemps foisonnera d'activités au CRIE d'Harchies !

Outre les visites thématiques (plantes sauvages comestibles, balade matinale,...) et le stage traditionnel de Pâques, un programme encore plus diversifié est en cours de préparation. Pas moins de 6 stages seront organisés durant les grandes vacances. Ceux-ci s'adresseront aux tranches d'âge 5-8, 9-12 et même 13-18 ans. Au menu, on peut déjà citer des stages "Voyage à travers le temps", vélo, zones humides et protection de l'environnement.

Le CRIE prépare également un programme varié de formations à destination du public adulte.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe du CRIE d'Harchies, Chemin des Préaux 5 à Harchies, au 069/58.11.72.

Photo : J. Quiquampoix
le club Nature en action



Journée de découverte de la réserve de Thieu

Le samedi 31 mai se déroulera une journée complète de découverte de la réserve naturelle de Thieu et de la nature environnante. Le programme, encore en cours de préparation, démarrera dès l'aube pour ne s'achever qu'au crépuscule. Les activités proposées s'adresseront à tous les publics et toucheront divers domaines (visite matinale, balade à thème, randonnée nature, la nature au village, conférence, visite nocturne...). Un grand barbecue sera organisé le matin et le soir pour rassasier tous les participants.



Si vous voulez en savoir plus sur cette journée au grand air, n'hésitez pas à contacter **Mandy Marchi**, conservateur de la réserve et coordinateur de cette activité (064/66.56.86).

Photo : V. Swinnen, Nature en Fête 2002, nocturne à la réserve de Thieu

Contacts et rendez-vous habituels :

Réserve de Thieu
Mandy Marchi
Tél. : 064/66.56.86
A la gare d'Havré

Espace Tilou
Xavier Simon
Tél. : 065/33.85.20
Espace Tilou,
rue Grande à Maisières

Les Prés du village (Mons)
Jean-François Godeau
Tél. : 065/34.82.41
Devant l'église d'Hyon ou
à l'entrée de la réserve

Réserve de Ghlin
Pascal Dupriez :
Tél./fax : 071/35.08.16
Devant l'académie de Police, Route
d'Ath à Jurbise

Les Marionville
Pierre Anrys
Tél. : 065/73.01.39
Alain Malengreau
Tél. : 065/62.20.64
Sur la place de Tertre (église)

Prés de Grand Rieu (Hautrage)
Pierre Anrys
Tél. : 065/73.01.39
- visites : place de la Gare
à St-Ghislain
Alain Malengreau
Tél. : 065/62.20.64
- journées de gestion
l'entrée de la réserve :
rue des Bâts à Hautrage

Les Préeelles (Hensies)
Philippe Carré
Tél. : 0478/51.68.22
sur la place communale d'Hensies

**Harchies-Hensies-Pommeroeul
Et C.R.I.E. d'Harchies**
Tél. : /fax : 069/58.11.72
E-mail : rnob.hai@skynet.be
- visites classiques :
place de Pommeroeul
- journées de gestion :
Michel Housen
Tél. : 065/31.13.03/39.64.28

Wiers
Michel Quintart
Tél. : 069/77.11.13
Pascal Dupriez
Tél. 071/35.08.16
A la gare de Peruwelz

Programme d'activités

Avril 2003

Samedi5.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi5.....	à 9 h 00	Les Marionville
Samedi12.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Dimanche13.....	à 9 h 30	Les Marionville
Dimanche13.....	à 9 h 30	Thieu
Dimanche13.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul
			“Plantes sauvages comestibles” voir rubrique Echo du CRIE
Samedi19.....	à 13 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Mardi22 ..	au vend. 25	Stage nature “Plantes sauvages” pour les 9-12 ans voir rubrique Echo du CRIE
Dimanche27.....	à 9 h 00	Les Prés de Grand Rieu

Mai 2003

Samedi3.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi10.....	à 21 h 30	Thieu
Dimanche11.....	à 8 h 30	Les Marionville
Samedi17.....			Visite à la Côte d'Opale,
			Cap Blanc-Nez voir Thieu
Samedi17.....	à 13 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Dimanche18.....	à 8 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul
			visite matinale voir rubrique Echo du CRIE
Dimanche25.....			Les Prés du Village “Nature en fête”
			Journée portes ouvertes voir rubrique Nature en fête
Samedi25 et dim. 26.....			Harchies-Hensies-Pommeroeul
			“Nature en Fête” Journée portes ouvertes voir rubrique Nature en fête
Samedi31.....			Thieu Journée nature
			voir rubrique Journée d'activité à Thieu

Juin 2003

Samedi7.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi7.....	à 9 h 00	Espace Tilou
Dimanche8.....	à 9 h 30	Les Marionville
Dimanche15.....	à 9 h 30	Thieu
Samedi21.....	à 13 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul

La participation aux visites guidées ou aux visites nocturnes est gratuite pour les membres RNOB. Elle est fixée à 3 € pour les non-membres, 1,5 € jusqu'à 15 ans et au-delà de 65 ans (il est possible de se faire membre sur place : 19 € ou 16 €).

La participation aux journées de gestion est gratuite pour tous. Il est toujours nécessaire de s'inscrire pour les W.E. (ou chantiers) de gestion où une participation aux frais peuvent vous être demandés. Lors de vos participations aux visites guidées et/ou journées de gestion, prévoyez bottes, vêtements de circonstance, jumelles et au besoin pique-nique et en-cas... Merci.

BELGIË - BELGIQUE		
P.P.		
7000 Mons 1		
PP	5	499

BUREAU DE DÉPÔT
DE MONS 1

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL • N° 43 •

AVRIL - MAI - JUIN 2003

ÉDITEUR RESPONSABLE : VINCENT SWINNEN,

5, RUE MARÉCAUX, 7333 TERTRE (065 64 16 44)

Spécial LIFE
L'ÉCHO DES MARAIS



Réserves
Naturelles
RNOB

BirdLife
INTERNATIONAL

L'Echo des Marais **« Spécial LIFE »**

est publié dans le cadre du projet LIFE-Nature 'Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine'. Ce projet est financé par l'Union européenne et la Région wallonne. D'une durée de 4 ans, sa mise en œuvre est confiée à l'asbl *Réserves Naturelles RNOB* et à la direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) du ministère de la Région wallonne.

L'auteur du projet, l'asbl *Réserves Naturelles RNOB*, est une association privée de conservation de la nature qui gère plus de 140 réserves naturelles en Wallonie, soit environ 3000 hectares. Parallèlement, l'association poursuit de nombreuses actions en faveur de la sauvegarde de la biodiversité. Parmi les priorités de l'association figurent aussi l'accueil, la sensibilisation et l'information du grand public. Les *Réserves Naturelles RNOB* se préoccupent également de la politique générale de conservation de la nature, suivent de près l'action des pouvoirs publics et entretiennent avec eux des relations serrées pour améliorer cette action.

La DGRNE ayant la conservation de la nature dans ses attributions a pour mission la création et la gestion des réserves domaniales, la mise en œuvre de la législation sur la conservation de la nature, la mise en place des parcs naturels, des actions de vulgarisation et de sensibilisation... Dans le cadre de ce projet LIFE, les partenaires décentralisés sont la division Nature et Forêts (direction de Mons) et l'antenne du Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois située à Harchies.